

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20251219-lmc147755-DE-1-1

Date de télétransmission : 31 décembre 2025

Date de réception : 31 décembre 2025

DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES

—
République Française
—

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 19 DÉCEMBRE 2025

DELIBERATION N° 20

BP 2026 - POLITIQUES LOGEMENT ET EMPLOI, TOURISME, ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

⌘⌘⌘⌘

La séance s'est ouverte à 09h09 le 19 décembre 2025 sous la présidence de Monsieur Charles Ange GINESY.

Présents : Mme Pierrette ALBERICI, Mme Joëlle ARINI, M. Bernard ASSO, M. Xavier BECK, M. Yannick BERNARD, Mme Gabrielle BINEAU, Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP, M. Didier CARRETERO, M. Bernard CHAIX, M. Frank CHIKLI, M. David CLARES, M. Roland CONSTANT, M. Jean-Pierre DERMIT, Mme Céline DUQUESNE, Mme Sabrina FERRAND, Mme Fleur FRISON-ROCHE, Mme Gaëlle FRONTONI, M. Jacques GENTE, M. Charles Ange GINESY, Mme Marie-Louise GOURDON, Mme Pascale GUIT NICOL, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. David KONOPNICKI, M. Jean-Pierre LAFITTE, Mme Alexandra MARTIN, M. Franck MARTIN, Mme Caroline MIGLIORE, Mme Sophie NASICA, M. Sébastien OLHARAN, Mme Martine OUAKNINE, Mme Michèle PAGANIN, M. Mathieu PANCIATICI, Mme Carine PAPY, M. Michel ROSSI, Mme Anne SATTONNET, Mme Valérie SERGI, Mme Françoise THOMEL, M. Auguste VEROLA.

Excusé(s) : Mme Michèle OLIVIER.

Pouvoir(s) : Mme Marie BENASSAYAG à M. Michel ROSSI, M. Jean-Jacques CARLIN à Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. Patrick CESARI à Mme Gabrielle BINEAU, M. Eric CIOTTI à M. Xavier BECK, Mme Christelle D'INTORNI à Mme Alexandra MARTIN, Mme Vanessa LELLOUCHE à M. Charles Ange GINESY,

M. Gérald LOMBARDO à Mme Sophie NASICA, M. Kévin LUCIANO à Mme Françoise THOMEL, Mme Françoise MONIER à M. Roland CONSTANT, Mme Catherine MOREAU à M. Franck MARTIN, Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO à Mme Caroline MIGLIORE, M. Joseph SEGURA à Mme Martine OUAKNINE, M. Philippe SOUSSI à M. David CLARES.

Absent(s) : M. David LISNARD, M. Jérôme VIAUD.

Le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu la loi n°83-597 du 7 juillet 1983 modifiée, relative aux sociétés d'économie mixte locales ;

Vu la loi n°90-449 du 31 mai 1990, visant à la mise en œuvre du droit au logement ;

Vu la délibération prise le 7 novembre 2013 par la commission permanente, approuvant la convention pluriannuelle du Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) de Nice Centre, pour les quartiers Notre-Dame, Vernier et Thiers, et ses avenants ;

Vu le protocole de partenariat 2011-2026 conclu le 12 mars 2012, fixant le cadre et les objectifs de l'intervention de l'Etablissement public d'aménagement (EPA) Plaine du Var pour la mise en œuvre de l'opération d'intérêt national Eco-Vallée, et son avenant et le contrat de projet partenarial d'aménagement 2019-2032 ;

Considérant l'implication du Département auprès des acteurs du territoire pour soutenir leurs projets d'aménagement, et notamment la volonté de poursuivre auprès de l'EPA un aménagement durable et de qualité de la plaine du Var, ainsi qu'avec le Syndicat mixte Sophia Antipolis (SYMISA) pour la technopole de Sophia Antipolis, afin de répondre aux enjeux actuels et futurs de ces territoires ;

Vu le rapport de son Président proposant diverses mesures relatives à la poursuite des politiques Logement et emploi, Tourisme, Attractivité territoriale ;

Après avoir recueilli les avis favorables des commissions Attractivité territoriale et agriculture et Finances, interventions financières, administration générale et SDIS ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

1°) Au titre de la politique Logement :

➤ d'approuver la poursuite :

- de la participation au Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) de Nice-centre, pour les quartiers Notre-Dame, Vernier et Thiers et à l'OPAH-RU de la Métropole Nice Côte d'Azur ;
 - du soutien aux projets de l'opérateur départemental SEML Habitat 06 notamment de la politique départementale en faveur de l'amélioration de l'habitat rural ;
 - de la politique de préservation du patrimoine architectural, à travers l'octroi de subventions dédiées à la réfection de toiture effectuées avec des matériaux traditionnels (lauze ou bardage de mélèze) ;
- de prendre acte que la SEML Habitat 06 bénéficiera, en 2026, d'une augmentation de capital, lui permettant de renforcer son développement dans divers secteurs essentiels à l'aménagement du territoire ;
- d'autoriser la prise en charge par le Département de l'intervention du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) pour l'étude préalable à l'obtention d'une aide départementale à l'amélioration de l'habitat rural ;

2°) Au titre de la politique Emploi, tourisme et attractivité territoriale :

Concernant le programme « Actions en faveur de l'emploi » :

- d'approuver la poursuite du programme en faveur de l'emploi et de l'insertion, dans le cadre de la solidarité territoriale ;

Concernant le programme « Tourisme » :

- d'approuver la poursuite de l'aide départementale touristique, du développement des outils de communication valorisant les activités outdoor, ainsi que le soutien aux structures et associations à vocation touristique ;

Concernant le programme « Aménagement du territoire » :

- d'approuver la poursuite de la politique départementale en faveur des acteurs du territoire pour soutenir leurs projets d'aménagement, la recherche de cohérence et de dynamique durable, avec une attention particulière portée tant aux projets des collectivités qu'aux évolutions de la Plaine du Var ;
- d'approuver le versement de la participation départementale annuelle dans le cadre du protocole de partenariat financier signé le 12 mars 2012, avec notamment l'établissement public de la Plaine du Var pour la mise en œuvre de l'opération d'intérêt national Ecovallée ;

3°) de prendre acte que les crédits nécessaires à la mise en œuvre des politiques Logement et Emploi, tourisme, attractivité territoriale sont inscrits au budget départemental.

Pour(s) : 39

Mme Pierrette ALBERICI, Mme Joëlle ARINI, M. Bernard ASSO, M. Xavier BECK, Mme Marie BENASSAYAG, M. Yannick BERNARD, Mme Gabrielle BINEAU, Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP, M. Didier CARRETERO, M. Patrick CESARI, M. Bernard CHAIX, M. Frank CHIKLI, M. Eric CIOTTI, M. Jean-Pierre DERMIT, Mme Christelle D'INTORNI, Mme Céline DUQUESNE, Mme Sabrina FERRAND, Mme Fleur FRISON-ROCHE, Mme Gaëlle FRONTONI, M. Jacques GENTE, M. Charles Ange GINESY, Mme Marie-Louise GOURDON, Mme Pascale GUIT NICOL, M. David KONOPNICKI, M. Jean-Pierre LAFITTE, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. Gérald LOMBARDO, M. Kévin LUCIANO, Mme Alexandra MARTIN, Mme Sophie NASICA, M. Sébastien OLHARAN, Mme Michèle PAGANIN, M. Mathieu PANCIATICI, Mme Carine PAPY, M. Michel ROSSI, Mme Anne SATTONNET, Mme Valérie SERGI, Mme Françoise THOMEL, M. Auguste VEROLA.

Contre(s) : 12

M. Jean-Jacques CARLIN, M. David CLARES, M. Roland CONSTANT, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. Franck MARTIN, Mme Caroline MIGLIORE, Mme Françoise MONIER, Mme Catherine MOREAU, Mme Martine OUAKNINE, Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO, M. Joseph SEGURA, M. Philippe SOUSSI.

Abstention(s) : 0

Déport(s) :

Signé

**Charles Ange GINESY
Président du Conseil départemental**